

Nouvelle procédure pour les certificats médicaux (24/02/2026)

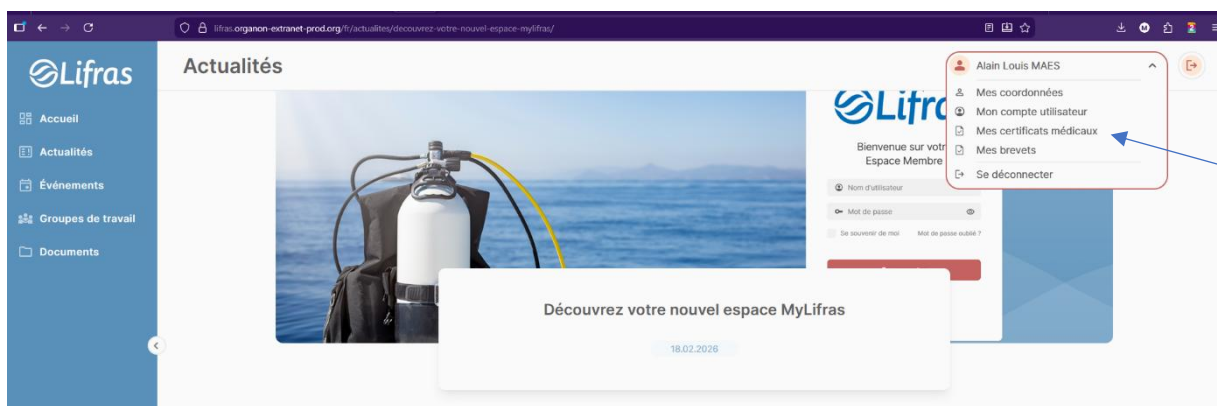
Après avoir passé votre visite médicale, vous devez scanner ou photographier votre certificat !

Vous vous connectez à votre espace perso « My Lifras » via ce lien

<https://lifras.organon-extranet-prod.org/fr/accueil/>

Une fois votre identifiant et mot de passe remplis, vous vous connectez et vous arrivez sur la page d'accueil.

Vous cliquez sur votre nom en haut à droite ! (Déroulez le menu) et cliquez sur « **Mes certificats médicaux** ».



Vous arrivez sur cette page et cliquez sur « **ajouter un certificat** »



Vous arrivez sur la page suivante

Mes certificats médicaux

Mes certificats médicaux 2 Ajouter un certificat

● Ajouter un certificat

Type de visite Visite médicale ▼

Date de délivrance JJ/MM/YYYY

Certificat Fichier Sélectionner

Enregistrer

Vous choisissez « visite médicale » ou « ECG »

Vous encodez la date de la visite = signature du médecin

Vous cliquez sur « certificat ...sélectionner » et vous y collez la photo (ou PDF) de votre certificat !

Quand cela est fait, le secrétaire est informé et doit valider votre certificat dans le système.

Voilà

Pour ceux qui ont un GSM c'est la même procédure. Voici les copies d'écran

